Ouestions orales

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Madame le Président, le député ne devrait nullement douter de la politique générale du gouvernement canadien au sujet de la dissémination de l'information, des idées et de la population. Nous entreprenons actuellement, de concert avec d'autres pays, des négociations très importantes à la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe tenue à Madrid. Un des objectifs du Canada et d'autres pays occidentaux est d'assurer une diffusion plus généreuse d'idées et de renseignements. Nous prenons position, par exemple, contre les pays de l'Europe de l'Est, notamment l'Union soviétique qui a l'habitude de brouiller les émissions radiophoniques, ce qui est un moyen de bloquer la diffusion de l'information.

• (1500)

LA FONCTION PUBLIQUE

LE CONSEILLER AU MINISTÈRE DES FINANCES

L'hon. Steven E. Paproski (Edmonton-Nord): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances et porte sur un changement d'emploi et de traitement. M. Jack Smith, conseiller spécial de Micky Cohen au ministère des Finances est-il le même Jack Smith qui était conseiller spécial au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources?

[Français]

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Madame le Président, je vais me faire un devoir de m'informer et de vérifier l'allégation de l'honorable député.

[Traduction]

LE TRAITEMENT DU CONSEILLER

L'hon. Steven E. Paproski (Edmonton-Nord): Madame le Président, en prenant ses informations—et je suis sûr qu'il le fera cet après-midi—le ministre pourrait-il chercher à savoir ce que fait cet homme au ministère des Finances et pourquoi il gagne plus de \$92,000?

[Français]

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Il me fera grand plaisir de vérifier cela également, madame le Président.

[Traduction]

PÉTITIONS

DÉPÔT DE RAPPORTS DU GREFFIER DES PÉTITIONS

Mme le Président: J'ai l'honneur d'informer la Chambre que les pétitions, sauf une, présentées par les députés le lundi 20 juin 1983 répondent aux exigences du Règlement quant à la

forme. La pétition présentée par le député de Comox-Powell (M. Skelly) ne répond pas à ces exigences.

LA LOI SUR LA RÉVISION DES LIMITES DES CIRCONSCRIPTIONS ÉLECTORALES

DÉPÔT D'UNE OPPOSITION AU RAPPORT DE LA COMMISSION POUR LA PROVINCE DE L'ONTARIO

Mme le Président: Il est de mon devoir d'informer la Chambre qu'une opposition signée par les députés de Glengarry-Prescott-Russell (M. Ethier), de Stormont-Dundas (M. Lumley), de Thunder Bay-Nipigon (M. Masters), de London-Ouest (M. Burghardt), de Renfrew-Nipissing-Pembroke (M. Hopkins), de London-Est (M. Turner), de York-Est (M. Collenette), de Timmins-Chapleau (M. Chénier), d'Ottawa-Vanier (M. Gauthier) et d'Essex-Kent (M. Daudlin) m'a été transmise aux termes de l'article 20 de la loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales, chapitre E-2 des Statuts révisés du Canada, 1970, relativement au rapport de la Commission de délimitation des circonscriptions électorales pour la province de l'Ontario.

Si la Chambre y consent, je suggère que, selon la coutume, le texte de l'opposition soit imprimé en appendice aux *Procès-verbaux* de ce jour.

La Chambre est-elle d'accord?

Des voix: D'accord.

[Français]

DÉPÔT D'UNE OBJECTION AU RAPPORT DE LA COMMISSION DE DÉLIMITATION DES CIRCONSCRIPTIONS ÉLECTORALES POUR LA PROVINCE DE QUÉBEC

Mme le Président: Il est de mon devoir d'informer la Chambre qu'une opposition signée par les députés de Rimouski-Témiscouata (M^{me} Côté), Roberval (M^{me} Beauchamp-Niquet), Brome-Missisquoi (M. Bachand), Richmond-Wolfe (M. Tardif), Bellechasse (M. Garant), Abitibi (M. Gingras), Manicouagan (M. Maltais), Bonaventure-Îles-de-la-Madeleine (M. Bujold), Saint-Michel-Ahuntsic (M^{me} Killens), Lotbinière (M. Dubois), Hull (M. Isabelle), Gaspé (M. Cyr) et Louis-Hébert (M. Dawson) m'a été transmise aux termes de l'article 20 de la loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales, chapitre E-2 des Statuts révisés du Canada, 1970, relativement au rapport de la Commission de délimitation des circonscriptions électorales pour la province de Québec.